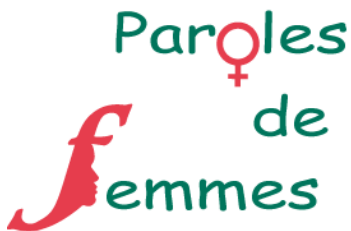


De fil en filles

Le bulletin d'information des femmes de la FEESP

Numéro 14 – septembre 2008



Le 16 septembre dernier, vous avez toutes reçu la « préconvocation » pour la première activité du Réseau-femmes de la FEESP qui aura lieu le 6 novembre prochain. Bien que la majorité des femmes du Réseau-femmes proviennent de la FEESP, nous comptons également, et nous en sommes heureuses, des militantes d'autres organisations de la CSN. Les places pour cette activité étant limitées, les militantes provenant de la FEESP auront la priorité pour y assister. S'il reste des places, nous serons heureuses d'accueillir les militantes des autres organisations.

Des conférencières expérimentées seront présentes : Claudette Carbonneau, présidente de la CSN, Louise Harel, députée d'Hochelaga-Maisonneuve ainsi que Marielle Raïche, formatrice au Centre St-Pierre. Si vous n'avez pas reçu la préconvocation, communiquez avec Michèle Côté (voir les coordonnées à la fin du bulletin).



C-543 : Loi modifiant le Code criminel (mauvais traitement d'une femme enceinte) s'apparente à C-484 sans mention du fœtus. Inutile, car le fait qu'une femme soit enceinte est déjà considéré comme un facteur aggravant.

C-537 : Loi modifiant le Code criminel (protection du droit de conscience des professionnels de la santé) : une femme peut se voir refuser des contraceptifs ou la pilule du lendemain, par exemple, si cela va à l'encontre des valeurs, croyances, religion, etc. du professionnel de la santé.

C-338 : Loi modifiant le Code criminel (procurer un avortement après vingt semaines de gestation) pouvant mener à une condamnation de cinq (5) ans d'emprisonnement!

C-484 : Loi sur les enfants non encore nés victimes d'actes criminels

Tous ces projets de loi font partie des stratégies connues du mouvement antichoix visant à restreindre les droits reproductifs des femmes. C-484 est inutile puisque la grossesse est déjà considérée comme facteur aggravant lorsqu'une femme subit des préjudices et elle n'offre aucune véritable protection contre la violence faite aux femmes. Une fois de plus, nous constatons que rien n'est définitivement acquis en ce qui concerne les droits des femmes. Restons vigilantes!

Pour en savoir plus : www.contreC484.qc.ca

PAS D'AUTRES C-484 - On ne joue pas avec les droits des femmes

Manifestation à Montréal : Dimanche le 28 septembre 2008

Rendez-vous : Parc Lahaie (St-Joseph, coin St-Laurent; métro Laurier)

Rassemblement : 13 h 30 Départ : 14 h

La CSN sera présente et bien visible! Nous vous attendons en grand nombre : femmes, hommes et enfants!

Vous aimeriez faire partie du réseau-femmes FEESP et recevoir *De fil en filles*
Contactez Michèle Côté (514 598-2204 feesp.montreal3@csn.qc.ca).

Vos [commentaires et suggestions](#) sont les bienvenus.

Composition de l'équipe du comité		
	Nathalie Arguin , présidente, SEESCQ, Casino de Mtl	 www.feesp.csn.qc.ca
	Linda Boisclair , membre, Syndicat de Gaz Métro	
	Dominique Josée Whitty , membre, SAPSCQ, Services correctionnels du Québec	
	Marjolaine Côté , responsable politique	
	Julie Simard , conseillère syndicale	
	Michèle Côté , employée de bureau	